

**Enquête hebdomadaire de signalement de cas de COVID-19 dans
l'enseignement agricole
(Public et privé)**

Vendredi 29 janvier 2021

On observe cette semaine **des données encore contrastées entre l'enseignement supérieur et l'enseignement technique**. Toutefois, pour ce dernier, il est constaté un net ralentissement de la progression pour la plupart des indicateurs suivis.

I. L'enseignement supérieur agricole : une baisse des nouveaux cas de Covid constatée cette semaine

1. Situation générale

- Le nombre des nouveaux cas de Covid confirmés s'établit cette semaine à 12 ; il est en baisse par rapport à la semaine précédente (qui comptabilisait 22 nouveaux cas de Covid).

Alors que les nouveaux cas de Covid recensés la semaine précédente se répartissaient de manière égale entre les cas asymptomatiques et les cas cliniques, **cette semaine enregistre un nombre plus important de nouveaux cas de Covid asymptomatiques (8) par rapport aux nouveaux cas de Covid cliniques (4)**.

A noter que plusieurs écoles ne recensent aucun nouveau cas de Covid cette semaine, qu'il s'agisse des nouveaux cas confirmés (cliniques ou asymptomatiques) ou des nouveaux cas contacts identifiés par l'ARS : AgroParis Tech, Vetagro Sup, ENGEES, et ISARA.

- Le nombre des nouveaux contacts identifiés par les ARS s'élève à 18; il est en nette baisse par rapport à la semaine précédente (qui comptabilisait 40 nouveaux cas contacts).

A l'instar de la semaine précédente, l'impact du Covid reste plus important chez les étudiants (8 nouveaux cas de covid confirmés/4 parmi les personnels et 13 nouveaux cas contacts/5 parmi les personnels).

2. Situation détaillée

- Les nouveaux cas de Covid sont constatés essentiellement dans les écoles privées (8 sur 12) : Unilasalle (2), ESA d'Angers (2), Purpan (2), ISA de Lille (1) et Ecole du bois (1).

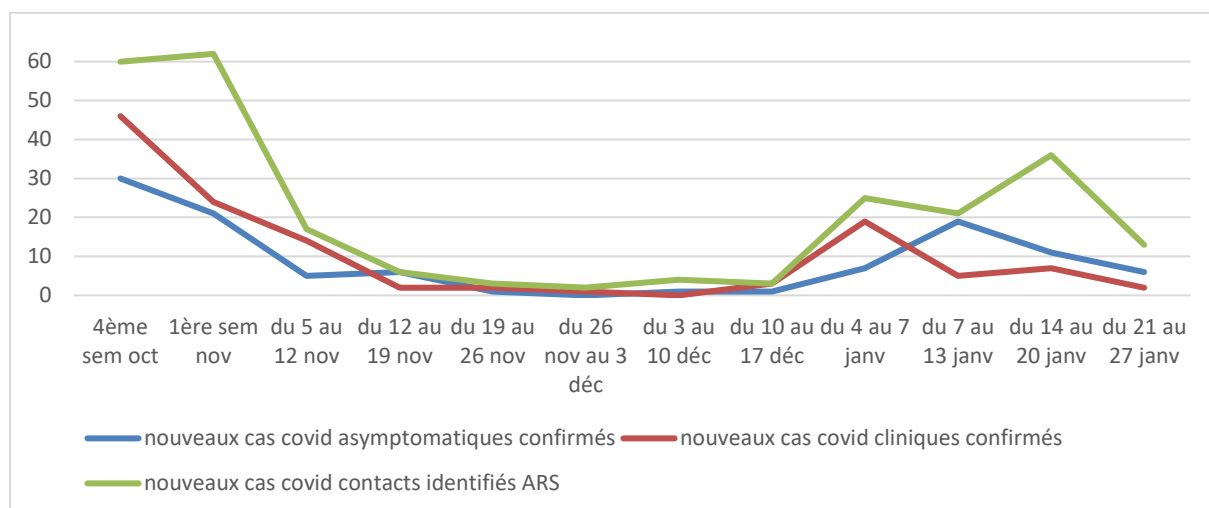
Les 4 nouveaux cas restant sont répartis entre 4 écoles publiques, chacune recensant un seul nouveau cas : AgroSup Dijon, Institut Agro : école interne « MSA », ENVT et ENSP.

- Il en est de même des nouveaux cas contacts identifiés par les ARS : 10 nouveaux cas sur 18 constatés dans les écoles privées, essentiellement à l'ESA d'Angers (+8), Unilasalle recensant 2 nouveaux cas.

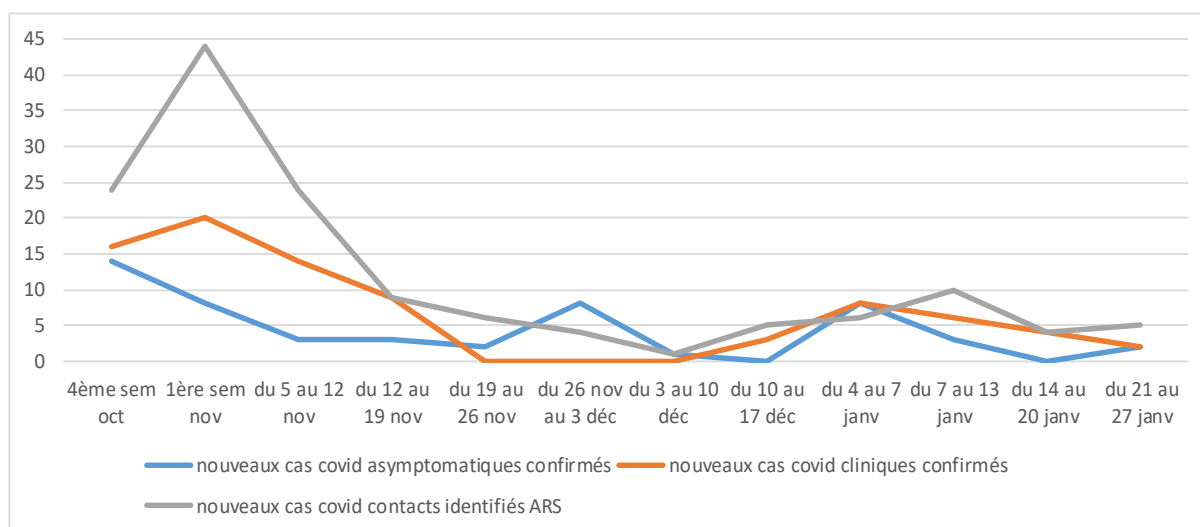
Les 8 nouveaux cas contacts restant sont constatés à l'ENVT pour 3, et à hauteur de 1 nouveau cas, dans chacune des écoles suivantes : Oniris, Bordeaux Sciences Agro, Institut Agro : école interne « ACO », AgroSup Dijon et ENVA.

Ci-après deux graphiques portant sur l'évolution du nombre de cas Covid-19 confirmés et cas contacts chez les apprenants et les personnels depuis la rentrée des congés d'automne.

Evolution de la Covid-19 chez les apprenants (étudiants, doctorants, stagiaires, apprentis) de l'enseignement supérieur agricole :



Evolution de la Covid-19 chez les personnels (non enseignants et enseignants) de l'enseignement supérieur agricole :



A noter que sur la période de la 3^{ème} semaine de novembre jusqu'au début du mois de décembre, la plupart des écoles ne comptabilisaient que quelques unités de nouveaux cas de Covid et pour certaines d'entre elles, aucun nouveau cas recensé, constat à prendre avec prudence du fait de la difficulté pour les établissements de recueillir l'information auprès des étudiants de retour à leur domicile ; à noter

aussi que la légère hausse constatée la semaine de rentrée de janvier est difficile à interpréter en l'absence de données la semaine précédente (pause hivernale).

3. Point sur la reprise progressive dans les établissements

Les directeurs et directrices des établissements publics et privés de l'enseignement supérieur agricole ont été destinataires, le 22 janvier dernier d'une circulaire actualisant les dispositions de la circulaire du 21 décembre 2020. La nouvelle circulaire a pour objet d'actualiser l'organisation de l'enseignement supérieur agricole dans le contexte de la lutte contre la COVID-19 et la reprise progressive des enseignements dans les établissements d'enseignement supérieur à partir du 25 janvier, suite aux annonces du Président de la République.

La reprise des enseignements en application des nouvelles dispositions s'accompagne d'une doctrine de tests individuels et collectifs au sein des établissements ; des précisions sont apportées dans l'instruction susmentionnée (avec renvoi à la circulaire du MESRI et à la fiche action annexée).

Des précisions complémentaires (notamment sur le calcul de la « jauge » des 20%) seront apportées, le cas échéant, aux établissements à l'aune de la modification du décret du 15 janvier 2021 modifiant les décrets du 16 octobre 2020 et du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

II. L'enseignement technique agricole : une phase de stabilisation semble s'amorcer cette semaine.

Un suivi quotidien de l'évolution du nombre de cas confirmés Covid-19 et de cas contacts à risque¹ identifiés par les agences régionales de santé (ARS) est réalisé par la DGER (sauf durant les congés scolaires).

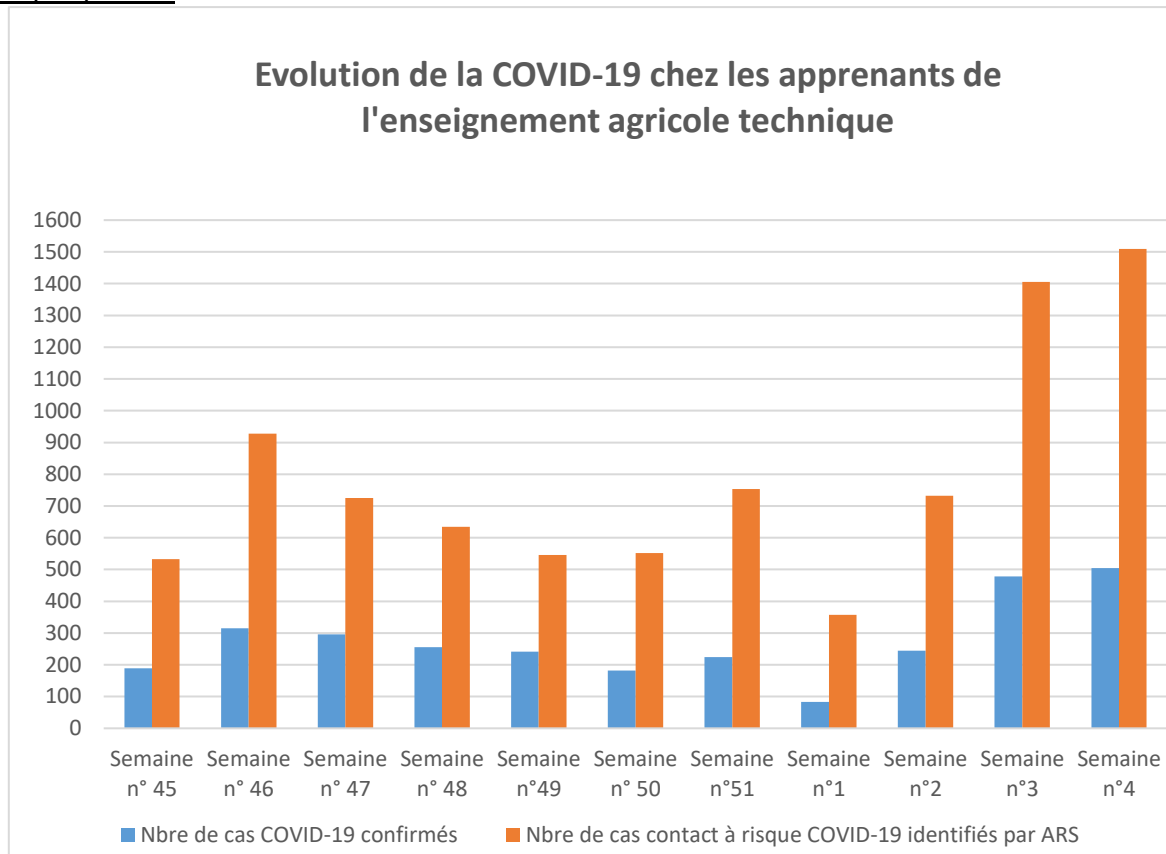
Les remontées transmises par les autorités académiques permettent également de mesurer l'impact en matière d'organisation pour les 805 établissements² de l'enseignement technique agricole dans le contexte sanitaire actuel où le niveau de circulation du SARS-COV-2 s'intensifie.

Ci-après deux graphiques portant sur l'évolution du nombre de cas Covid-19 confirmés et cas contacts chez les apprenants (graphique n°1) et les personnels (graphique n°2) *depuis la rentrée des congés d'automne.*

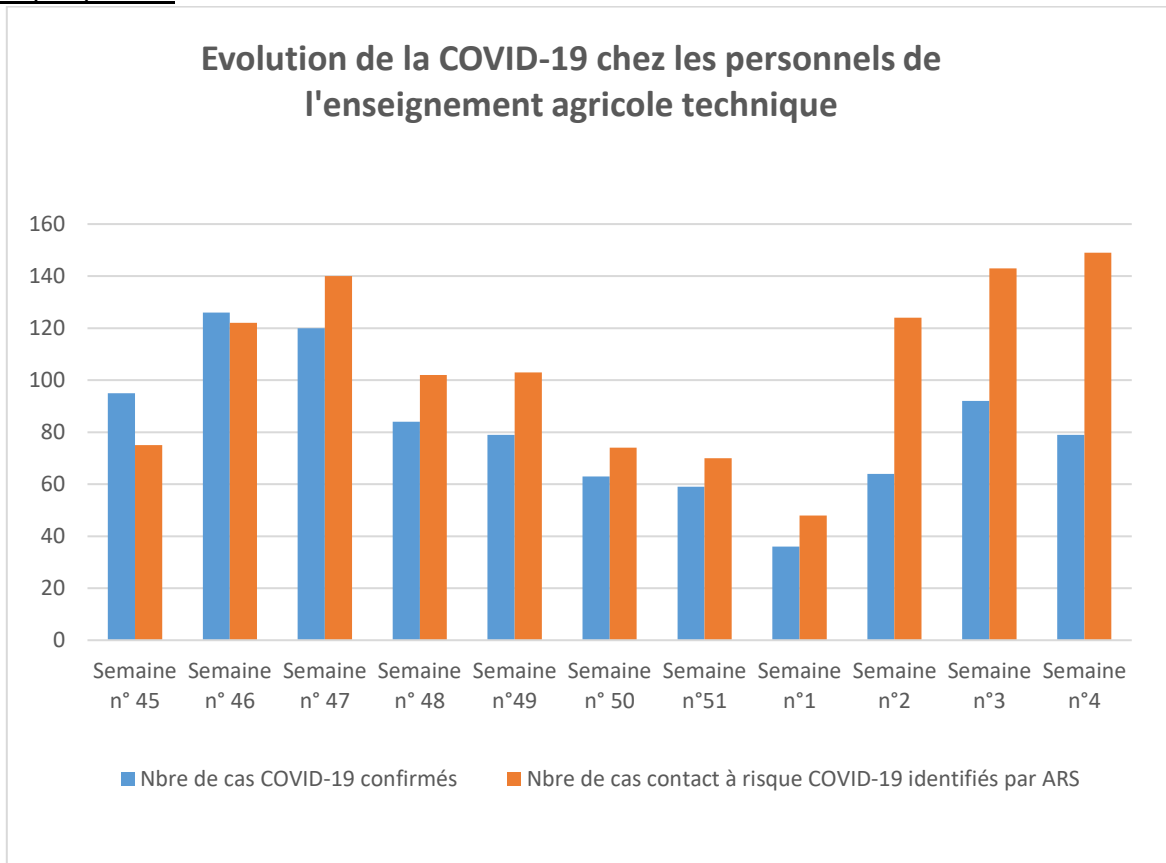
¹ Toute personne ayant eu un contact direct avec un cas confirmé sans mesure de protection efficace.

² 216 publics et 589 privés.

Graphique n°1



Graphique n°2



1. Une semaine marquée par une légère augmentation des cas COVID-19 confirmés et des cas contacts à risque.

Le **nombre de cas Covid confirmés** (583 personnes) augmente (+13 personnes par rapport semaine -1) mais cette augmentation est faible comparée à celle de la semaine dernière où elle était de plus 262 personnes.

Le nombre de cas confirmés chez les élèves/étudiants augmente très légèrement (+7 jeunes par rapport à semaine-1, passant de 429 à 436). L'évolution se répartit comme suit : dans le public (+24 personnes), pour le CNEAP (-16 personnes), pour l'UNREP (stabilité de la donnée) et pour les MFR (-1 personne).

Cette semaine, 0,39% des lycéens et étudiants scolarisés en formation initiale scolaire (public) dans l'enseignement technique agricole sont infectés par la Covid-19. Sur la même population, 1,27% sont considérés comme étant des cas contact à risque par les ARS. Ces données sont en hausse conformément à l'augmentation du nombre de personnes concernées pour chaque critère.

Récapitulatif national par affiliation

Affiliation	Nbre de cas contact à risque COVID-19 identifiés par ARS		Nbre de cas COVID-19 confirmés	
	Elèves	Apprentis	Elèves	Apprentis
Public	1,27%	0,33%	0,39%	0,12%
CNEAP	0,71%		0,24%	
UNREP	0,53%		0,20%	
MFR	0,46%		0,19%	
Sans affiliation	0,00%		0,00%	
Total privé	0,58%	0,16%	0,21%	0,23%
National	0,85%	0,28%	0,28%	0,15%

Le nombre de **cas confirmés COVID chez les personnels** est en baisse (-13 personnes par rapport à semaine-1). Les variations des données relatives aux personnels affectés par la Covid-19 en comparaison avec la semaine précédente : public : +3 agents, CNEAP : -3 agents, UNREP : -1 et MFR : -12 agents.

Le nombre de **cas contact à risque** validés par les ARS augmente dans une moindre proportion cette semaine (+110 personnes par rapport semaine -1) se traduisant de la manière suivante pour chaque catégorie de cas contact à risque : apprenants (élèves/étudiants : +43, apprentis : +1 et stagiaires : +60) et personnels (+6).

Récapitulatif national par affiliation

Affiliation	Nbre de cas contact à risque COVID-19 identifiés par ARS					Nbre de cas COVID-19 confirmés				
	Personnels	Elèves	Apprentis	Stagiaires	Total	Personnels	Elèves	Apprentis	Stagiaires	Total
Public	112	772	84	75	1 043	46	236	29	11	322
CNEAP	20	313	5	9	347	16	106	9	4	135
UNREP	2	29	9	-	40	-	11	6	-	17
MFR	15	200	2	11	228	17	83	8	1	109
National	149	1 314	100	95	1 658	79	436	52	16	583

Remarque : en rouge : évolution à la hausse, en vert : évolution à la baisse, en noir : données stables.

Les régions les plus impactées sur la base du cumul des cas confirmés et des cas contacts sont:

- **Auvergne-Rhône-Alpes** : cas contact à risque : 42 contre 150 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 47 cas contre 85 ;
- **Bourgogne Franche-Comté** : cas contact à risque : 262 contre 228 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 85 cas contre 59 ;
- **Grand Est** : cas contact à risque : 234 contre 102 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 42 cas contre 17 ;
- **Hauts de France** : cas contact à risque : 354 contre 176 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 143 cas contre 57 ; *(données identiques semaine -1)*
- **Nouvelle Aquitaine** : cas contact à risque : 57 contre 80 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 24 cas contre 33 ;
- **Occitanie** : cas contact à risque : 301 contre 154 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 85 cas contre 54 ; *(données identiques semaine -1)*
- **PACA** : cas contact à risque : 183 contre 158 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 70 cas contre 42.

Récapitulatif national par région

Région	Nbre de cas contact à risque COVID-19 identifiés par ARS					Nbre de cas COVID-19 confirmés				
	Personnels	Elèves	Apprentis	Stagiaires	Total	Personnels	Elèves	Apprentis	Stagiaires	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	8	31	3	-	42	8	31	8	-	47
Bourgogne-Franche-Comté	19	214	27	2	262	10	59	16	-	85
Bretagne	5	59	-	18	82	4	8	2	1	15
Centre-Val de Loire	-	9	-	-	9	2	19	-	-	21
Corse	-	2	-	-	2	-	-	-	-	-
Grand Est	39	162	8	25	234	10	26	4	2	42
Guadeloupe	-	-	-	-	-	-	3	-	-	3
Guyane	-	-	-	-	-	1	6	-	-	7
Hauts-de-France	17	307	21	9	354	21	106	8	8	143
Île-de-France	10	22	17	15	64	-	7	6	1	14
La Réunion	-	4	-	9	13	3	-	-	-	3
Martinique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mayotte	4	-	-	-	4	-	1	-	-	1
Normandie	-	42	-	-	42	1	7	-	-	8
Nouvelle Calédonie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Aquitaine	2	36	6	13	57	1	20	1	2	24
Occitanie	29	265	7	-	301	5	78	1	1	85
Pays de la Loire	-	-	-	-	-	3	9	2	-	14
Polynésie Française	4	3	-	2	9	-	1	-	-	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12	158	11	2	183	10	55	4	1	70
Wallis et Futuna	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
National	149	1 314	100	95	1 658	79	436	52	16	583

2. A l'instar des autres indicateurs, on constate une légère évolution du nombre de classes fermées et de fermetures partielles d'établissements.

Sur les 805 établissements de l'enseignement agricole technique, on dénombre cette semaine:

- 90 classes fermées (+1 par rapport à semaine -1) : - 5 en formation initiale scolaire, +6 en apprentissage ;

- 5 établissements totalement fermés (-3 par rapport à semaine -1) ainsi que les internats :
 - o Public : Somme-Vesle (51), Cognin (73)
 - o CNEAP : Nermont (28) ;
 - o MFR : Berlencourt le Cauroy (62), Anneyron (26).

- 27 établissements partiellement fermés du fait de la fermeture d'une ou plusieurs classes (+5 par rapport à semaine -1) :
 - o Public : Bordeaux-Gironde (33), Antibes (CFPPA) (06), Campus Nature Provence (13), Challuy (58), Besançon (25), Montmorot (39), Etang sur Arroux-Velet (71), Bougainville (77), Saint Germain en Laye (78), Rambouillet (78), Chateauroux (36), Les Flandres (59), Raismes (59), Abbeville (80), Romans (26);
 - o CNEAP : Leviers (25), Le Buat de Maule (78), Hazebrouck (59), Pecquencourt (59), Bapaume (62), Saint Laurent du Maroni (973) ; Tourville (27) ;
 - o UNREP : Gouvieux (60) ;
 - o MFR : Barbentane (13), Morre (25), Saint Germain Lespinasse (42), Chessy (69).

- 7 internats partiellement fermés (+1 par rapport à semaine -1) :
 - o Public : Rodez La Roque (12), Challuy (58), Besançon (25) ;
 - o CNEAP : Bonne Terre (34), Leviers (25), Louhans (71),
 - o UNREP : Gouvieux (60).

- 2 internats totalement fermés (sans fermeture d'établissement) : CNEAP Chauny (02).
MFR : Saint Germain Lespinasse (42).

Récapitulatif national par affiliation

Affiliation	Etablissements fermés		Internats fermés		Nbre classes fermées			
	Partiellement	Totalement	Partiellement	Totalement	Elèves	Apprentis	Stagiaires	Total
Public	15	2	3	-	41	6	2	49
CNEAP	7	1	3	1	22	-	1	23
UNREP	1	-	1	-	7	-	-	7
MFR	4	2	-	1	10	1	-	11
National	27	5	7	2	80	7	3	90